Séance du conseil général de la Commune de Pomy du lundi 10 décembre 2018

1.- Appel

Il est 20h15 lorsque M. Philippe Widmer, président du conseil général, ouvre la séance dans notre nouvelle grande salle, la Poméranne ; 25 membres sont excusés et 5 sont absents.

2.-Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2018

Le Procès-verbal de la séance du 26 juin 2018 est accepté, une abstention.

3.- Assermentation

MMES et MM Laura Poletti, Carole Frei, Glenn Billaud, Fabien Thubert et Pierre-André Aubert sont assermentés. 62 conseillères et conseillers sont présents à cette séance.

4.- Préavis 2018-04 – Budget de fonctionnement 2019

Il laisse apparaître des recettes pour Frs 3'021'328.-, des charges pour Frs 3'204'140.- Ce budget 2019 se solde par un excédent de charges de Frs 182'812.-
Notre syndic commente le préavis municipal avec un support graphique. Des augmentations significatives apparaissent dans les transports et la péréquation. Il n'y a plus d'amortissement prévu pour le bâtiment communal et l'ancien collège. Une proposition est faite d'augmenter la taxe déchets et de la passer de Frs 50.- à Frs 80.- par personne. Pour les eaux usées, il est également prévu de passer le prix du m3 de Fr 1.- à Fr 1.50.
Il constate que les dépenses imposées de la commune se montent à plus de 60% du total et concernent le social, les écoles, la police.
Mme Jeanne Pellaux nous lit le rapport de la commission de gestion qui nous recommande d'accepter le budget.

M.Francisco Bueno : Comment pouvons-nous savoir de combien il faut augmenter la taxe déchets pour correspondre au 90% exigé par la loi.
Notre syndic : Il suffit de consulter les comptes 2017. En confrontant charges et recettes nous constatons que nous ne sommes pas dans la légalité. Notre syndic ne cache pas non plus que cette perception sera bénéfique pour les comptes du ménage communal.
M.Yvan Débieux : Le Préfet, lors de son prochain contrôle ne manquera pas de vérifier ce point.
Mme Brusau : Au chemin de l'Aurore, beaucoup de personnes sont âgées et n'ont que l'AVS comme revenu. Une taxe supplémentaire est vraiment malvenue.
Notre syndic : Un ramassage a été prévu dans cette rue. Il ne faut pas oublier de s'adresser à l'aide sociale en cas de besoin.
M.Jean-Daniel Richardet : Au point 680 Police, il y a une augmentation de coût pour le stand de Cronay. Pourquoi ?
Notre syndic : C'est pour une étude concernant la dépollution de la colline du stand de Cronay. La problématique concerne les infiltrations de plomb dans l'eau. Celui de Pomy est suivi et les eaux régulièrement analysées. En cas de détection de plomb, il faudrait l'assainir.

Soumis au vote le budget est accepté, 3 avis contraires et 3 abstentions.

5.- Préavis 2018-05 – Demande d'un crédit d'investissement de Frs 550'000.- pour le financement de notre part du projet de réhabilitation de la station d'épuration (STEP) d'Yverdon-les-Bains dont l'investissement déduction faite des subventions est devisé à 30 millions CHF.

M.Yvan Débieux nous commente le préavis et souligne que, commeplusieurs autres communes, nous avons signé une convention concernant le financement de la réhabilitation de la STEP.
Mme Sandra Duchamps nous lit le rapport de la commission chargée de l'étude du préavis, qui nous recommande de l'accepter.

M.Pierre-Henri Burdet : Qu'en est-il du plafond d'endettement ?
Notre syndic : Nous sommes au-delà, mais nous espérons boucler Calamin et la Poméranne en-dessous des crédits demandés, notamment comme nous avons touché Frs 300'000.- de plus que prévu de l'ECA.
M. Marc Braissant : Qu'en est-il de l'amortissement ?
Notre syndic : Il est prévu dans le budget sur environ 30 ans.
M.Francisco Bueno : Quel est le coût total de la mise aux normes ?
Notre syndic : C'est un investissement de Frs 36 millions fait par la ville d'Yverdon. Pomy paie au pro rata de ses habitants.
M.Marc Braissant : A-t-on le droit de voter oui pour un emprunt illégal ?
Notre syndic : Je ne suis pas juriste, mais nous devons honorer nos engagements. Aucune banque ne nous prêtera si nous dépassons le plafond. Nous flirtons avec la limite. Il faut attendre le bouclement des comptes. Cet investissement n'était pas prévu cette année. Le problème c'est l'accélération des travaux effectués par Yverdon.
Mme Sandra Duchamps : La commission s'est également posé la question et avait été rassurée par le boursier.
M.Jean-Daniel Richardet : Devrait-on voter oui à l'investissement et non au financement ?
Notre président dit que ça n'a pas de sens. Il faut soit refuser les deux points soit les accepter les deux, sachant que la Municipalité devra attendre avant d'aller emprunter
M.Marc Braissant précise que malgré ses questions il est favorable au préavis.
A-t-on fait une analyse de risques par rapport à de possibles altérations ?
Notre Syndic : Les risques aléatoires existent toujours. Néanmoins les fuites sont traquées. La Municipalité avait rendu le conseil attentif au gros investissement que constituait la grande salle.
Notre Président confirme : les risques financiers que courait la Commune avaient été évoqués lors du choix de la Grande Salle.
M.Killian Cuche : Qu'en est-il de l'investissement de 24 millions prévu pour la salle de sport triple et le collège à Yvonand. En quelle année et quel impact pour le budget ?
Notre syndic : Un problème d'opposants bloque le projet. Si ceux-ci vont au tribunal fédéral, un délai de trois ans est à envisager. Quant à la contribution de Pomy il faut compter environ Frs 200'000.- par année pour un investissement de 24 millions (le 17%).
M.Francisco Bueno : De quel droit Yverdon accélère-t-elle les travaux de la STEP ?
Notre syndic : Les communes ont été avisées en août que la STEP devait être mise aux normes dans les plus brefs délais à cause des micro-polluants. Il rappelle que c'était un excellent choix pour Pomy que d'adhérer à la STEP, il en aurait coûté beaucoup plus de le faire en individuel. Actuellement c'est juste un mauvais timing.
Mme Johanne Pelet : A-t-on le choix ?
Notre syndic : Nous devons honorer nos engagements et allons essayer de temporiser avec Yverdon.
M.Charly Miéville : Comment se fait-il que des villages de même importance que Pomy, comme Chamblon ou Montagny doivent payer plus ?
Notre syndic : Chamblon a la caserne et Montagny sa zone commerciale de Chamard.

Soumis au vote le préavis est accepté, 6 abstentions.

6.- Informations de la Municipalité.

M. Robert Richardet remercie l'assemblée pour la rénovation des salles de bain du Troillet. Concernant la grande salle, bravo à Karine Pellaux pour avoir trouvé son nom : la Poméranne. Si le bureau d'architectes avait initialement prévu le bouclement des travaux à fin janvier 2018, ils ont été terminés en août. Quant au local pour l'accueil de jour, il sera terminé à fin janvier 2019. Il y a encore pas mal de finitions et de réglages à améliorer (prises, portes, matériel de cuisine, armoires ….). Il y a eu quelques plaintes des premiers utilisateurs. Le mot d'ordre est la patience. La fanfare est enchantée de son local de répétition aux couleurs chatoyantes, agréable spacieux, avec une bonne acoustique. De plus c'est un vrai cocon sans aucune connexion pour les portables.
Merci au personnel communal et de belles fêtes à tous.

Il fait un appel pour la Paroisse de Pomy Gressy Cuarny qui compte 2500 paroissiens, 140 enfants, mais qui recherche activement des membres pour son conseil de paroisse. Il faudrait être au moins cinq. Il nous recommande chaudement la crèche vivante mardi.

M.Yvan Débieux fait un retour sur les micros qui avaient été installés pour permettre de détecter les fuites. Cela fonctionne. Une fuite a été trouvée sur la conduite entre les chemins de l'Aurore et des Vignes. Elle était difficile à localiser car elle s'enfonçait dans le sol sans écoulement visible en surface.
Six nouvelles introductions d'eau et de gaz ont été réalisées.
Nous possédions 32 actions à la SAGENOR. Cette société aimerait acquérir les conduites qu'elle loue à Yverdon. Elle nous a demandé de libérer la deuxième moitié de nos actions. Pour financer ces opérations, la SAGENOR va augmenter le prix de l'eau (aujourd'hui Fr 1.60 le m3) Cette année particulièrement sèche a inversé la tendance (eau de nos sources ou de SAGENOR) et nous avons dû acheter 70% de l'eau à SAGENOR.
Swisscom veut étendre son réseau haut débit (HTTS) sur Pomy. La fibre optique passera par des chambres souterraines. Début janvier 2019 à juin 2020 la fibre sera à 200m des habitations. Il faudra compter avec une hausse du prix des abonnements.
M. Débieux nous souhaite de belles fêtes et adresse ses remerciements à ses collègues et au personnel communal.

Mme Sandra Bellani annonce que six permis de construire ont été délivrés cette année pour : la mise en conformité de l'arsenal, la création d'un local commercial (une boulangerie) chez les Ottonin, un appartement chez Christian Pellaux, un couvert sur la propriété Bibinet, et la mise en conformité chez les Ayadi et Mukladzija .
D'autres permis sont en attente de documents et seront traités l'année prochaine.
Elle nous annonce sa démission de la Municipalité de Pomy pour des raisons professionnelles et notamment un pied à terre nécessaire à Zurich.
Un merci chaleureux à tous ses collègues pour leur aide et leur soutien. Elle encourage son successeur en soulignant l'aspect enrichissant de la fonction même si elle nécessite un gros investissement.
Elle adresse ses meilleurs vœux à l'assemblée pour 2019.

M.Roger Hug nous donne les renseignements suivants étayés par un power point :
Projets Eclairage public : Les têtes de luminaires seront remplacées par des types LED, route de Cuarny et rue de la Poste.
Mise à l'enquête publique de l'aménagement d'un talus et la pose de deux mâts d'éclairage. Début des travaux printemps 2019.
Déchèterie et compostière : Les horaires sont inchangés pour 2019. Il remercie les surveillants et salue l'arrivée d'un nouveau : M.Paul Favre. Il rappelle que si nous trions correctement nos déchets nous pouvons voir baisser la taxe.
Du terreau sera mise à disposition à la compostière dès le printemps.

Routes : L'aménagement de Calamin est en cours. La pose d'un éclairage dynamique est prévue en janvier et le tapis définitif au printemps.
Coup de jeune à la pastille décorative du giratoire. Nous attendons l'accord de la DGMR.
Chevressy est officiellement limité à 30km/h. Après les comptages, gare aux radars.
Enquête complémentaire pour la mobilité douce et le giratoire Orif début 2019.
Des comptages sont prévus par la DGMR sur les routes de Pomy en 2019.
M.Hug a une pensée pour Marcel Ducret qui nous a quitté, il pense également à tous ceux qui ont perdu un proche durant l'année.
Un merci au personnel communal, à ses collègues et en particulier à Yves pour les soucis auxquels il a dû faire face, son investissement et sa disponibilité. Il souhaite de joyeuses fêtes à tous.

Mme Murielle Billaud nous informe qu'actuellement 729 enfants sont scolarisés à l'ASIYE dont 115 de Pomy. Le projet de grande salle triple étant pour l'instant bloqué à Yvonand, des portacabines ont été installées et abritent 4 classes.
Pour le réseau d'accueil de jour, le Château de Sable affiche complet avec une liste d'attente d'une année pour les nouveau-nés. Il faudra agrandir ou créer un nouveau site.
Chez les Castors (parascolaire) il y a 12 places route de Cronay (matin, midi, soir) et 12 places pour les repas de midi à la salle des combles. La famille Maître a proposé de louer un deuxième local à l'ASIYE. Malheureusement les deux locaux ensemble ne peuvent accueillir que 18 enfants et il faudrait 24 places pour août 2020. Le choix s'est porté sur le local de la grande salle qui devra être aménagé. Nous allons encaisser Fr 2'000.- par mois ainsi que l'amortissement pour les frais de modification.
Mme Billaud remercie tout le personnel communal, Nathalie, Claude-Etienne, Laurent ainsi que les collègues. Elle souhaite de belles fêtes à tous.

M. Patrick Grin
Forêts : suite à des coupes importantes pour les besoins de la grande salle cette année, des coupes minimums devaient être effectuées en 2018. Notre droit de coupe étant de 650m3 par année, nous en avions coupé 900 pour la grande salle. Malheureusement l'année a été propice au bostryche et nous avons dû effectuer une coupe de 700m3 imprévue. Le prix du bois ne permet même pas de couvrir les frais. Il s'agit d'une perte pour le triage.
Police Nord Vaudois a posé des radars informatifs à Chevressy, mais dès 2019 on en verra fleurir des répressifs.
M. Roland Savary a terminé son programme d'occupation. Son arrivée a coïncidé avec l'opération du genou de Laurent, une véritable aubaine.
Comme d'habitude les sapins seront à disposition à la déchetterie le samedi 15 décembre.
Le 6 avril nous sommes conviés à l'inauguration de la Poméranne.
Merci à l'ensemble du personnel communal et de belles fêtes à tous.

M.Yves Pellaux brosse un portrait de notre nouvelle grande salle en chiffres et signale parmi eux ses 7890 m3 SIA. Ce soir nous aurions pu être éclairés par le soleil de l'après-midi. Ce sera le cas dès que les panneaux seront raccordés. La Poméranne a été labellisée bois suisse, 94,7% du bois utilisé est certifié bois suisse (193m3 viennent du la commune de Pomy).
Le Plan Directeur Régional sera présenté en conférence de presse le 19 décembre, puis mis en consultation. Il regroupe 5 enjeux : patrimoine, économie, mobilité maîtrisée et durable, centres denses et attractifs, gestion durable de l'environnement et des ressources.
Il remercie tous ceux qui oeuvrent pour la commune.
Il remercie Sandra qui quitte l'exécutif. Un bon pour un repas remplacera les fleurs qu'elle n'aurait pas le temps d'apprécier vu ses déplacements incessants.
Il souhaite de joyeuses fêtes à tous.

7.- Divers et propositions individuelles

M. Francisco Bueno : On pourrait, par mesure d'économie, diminuer la température de la salle de deux degrés.
M.Robert Richardet prend note et avoue que ce n'est pas facile de régler le chauffage pour satisfaire tous les utilisateurs.
Notre président propose de retourner à l'église pour des séances rafraîchissantes.
M. Jean-Paul Henry : Le radar posé devant l'ancien collège n'est pas efficace. Il serait mieux près de chez lui, où certains roulent comme des fous.
M.Patrick Grin : Le radar a été posé où plusieurs enfants traversent la route mais il est tout à fait possible de prendre des mesures ailleurs.
Mme Murielle Brusau : Merci pour les capteurs de L'Aurore, cependant les habitants de cette rue sont trop âgés pour conduire. Les gens qui y circulent viennent d'ailleurs.
M.Roger Brusau demande une limitation à 30km/h pour l'Aurore et souhaite que cesse une rancœur vieille de 25 ans à l'encontre de cette rue.
Notre syndic : La Municipalité a anticipé la demande de ce soir, c'est la raison des capteurs. La limitation n'est pas facile à obtenir. C'est le canton qui décide et il avait refusé la limitation par manque de trafic. Et pour sa part il n'a aucune rancœur conte l'Aurore.
M.Christian Pellaux fait de la pub pour le giron des fanfares qui aura lieu à Pomy du 22 au 25 mai. Et il lance un appel aux bénévoles.
M.Killian Cuche : La commune met-elle des cartes journalières CFF à disposition ?
Norte syndic : Nous n'en avons pas par manque de demandes, par contre Yvonand en a à disposition.
M.Jean-Daniel Richardet : On peut aussi en acheter chez Cavallo ou directement sur le site.
M.Killian Cuche propose quelques places pour la soirée du 31 décembre organisée par la Jeunesse.
M.Marc Saugy revient sur la dépollution du stand de Cronay et espère que le Canton ne va pas se pencher sur la compostière installée sur une ancienne décharge.
Notre syndic : La décharge a été répertoriée et s'il y a un doute elle devra être dépolluée.
M.Pascal Cuche : Les bacs à fleurs au centre du village gênent le passage des mamans avec leur poussette. Il remarque également qu'il n'y a pas de cendriers aux abords de la Poméranne.
Notre syndic : Les bacs devront être déplacés ou changés.
M.Robert Richardet : Les cendriers ont été commandés. Ils sont chers, mais beaux et pratiques.

Notre président rappelle que les personnes intéressées par le poste de Municipal(e) ont jusqu'au 17 décembre pour déposer leur candidature officielle au greffe.
Il clôt l'assemblée à 22h15 après avoir remercié le personnel communal, la Municipalité, le bureau… et souhaite de joyeuses fêtes aux membres du Conseil.
Il nous invite au premier apéro du CG dans cette nouvelle salle du Levant.

Le président

La secrétaire

CONSEIL GÉNÉRAL * POMY *

Préfecture du district du Jura-Nord vaudois